



## Déclaration des élues CGT à la CCP des non-titulaires ATSS 01 juillet 2019

Défendre le service public, un enjeu crucial pour l'égalité des usagers et des personnels.

L'ensemble des organisations syndicales de l'Éducation nationale mobilisent les personnels depuis des mois pour la défense du service public et contre la réforme gouvernementale de la Fonction Publique qui a pour finalité :

- d'accroître le recrutement de contractuels au détriment des emplois statutaires
- d'engager des plans de départ de fonctionnaires et de supprimer des dizaines de milliers d'emplois
- de privilégier une politique de rémunération au mérite.

Cette réforme présentée par le gouvernement comme une « modernisation de la fonction publique » n'a pour but avoué que de précariser l'ensemble des personnels.

Cette CCP est aussi l'occasion d'exprimer nos craintes quant au sort réservé aux personnels non-titulaires et l'absence de nouveau plan de titularisation après l'extinction du Plan Sauvadet en 2017. Loin de résorber la précarité dans la fonction publique, les critères de ce dernier plan écartaient de nombreux collègues et le pourcentage d'agents contractuels dans l'Académie n'a pas baissé, bien au contraire.

Le contexte des suppressions de postes de titulaires se répercute également sur l'ensemble des personnels et les non-titulaires en sont les 1<sup>ères</sup> victimes avec la baisse du nombre d'emplois et une gestion des ressources humaines qui se traduit par une gestion comptable qui privilégie les contrats d'agents payés à l'heure, faute de postes supplémentaires qui permettraient de compenser en surnombre des collègues en difficulté ou en réadaptation.

La faiblesse des salaires et la diminution de postes aux concours n'engage pas les agents contractuels à poursuivre à l'Éducation nationale, et si certain.es vont voir ailleurs, on ne peut que les comprendre.

Surtout que, dans le même temps, l'augmentation de la charge de travail dans les EPLE comme dans les services académiques s'affirme comme un facteur de risques psychosociaux. De plus en plus d'agents sont à bout et cela occasionne des arrêts maladie ou des tensions. Depuis plusieurs années, la CGT Educ'Action Nantes alerte également l'administration sur la saturation des services médicaux et sociaux départementaux et l'absence de médecins de prévention.

Dans les GRETA et CFA, la gestion comptable se traduit également par des fusions et des licenciements qui touchent des agents qui accumulent parfois une ancienneté conséquente.

La CGT Educ'Action considère qu'il faut ouvrir en urgence des négociations pour la mise en place d'un véritable plan de titularisation, sans condition de concours ni de nationalité, avec

une formation adaptée pour mettre fin à la précarité. A défaut, la CGT Educ'Action Nantes profite de cette CCP pour défendre la garantie de réemploi de tou.tes.

Dans le cadre des opérations d'affectation à compter de la fin août, la CGT tient à réaffirmer son attachement au critère d'ancienneté qui est primordial pour ne pas pénaliser les agents contractuels, notamment dans le cadre de l'inscription aux concours interne et sur leur ancienneté.

Pour faire suite à un point abordé à l'audience du 21 novembre 2018, nous réitérons également notre demande d'une CCP ou à défaut d'un Groupe de Travail présentant le bilan d'affectation mi-octobre 2020, à l'instar de ce qui se pratique pour les enseignants contractuels.

La CGT demande également que soient organisés chaque année dans l'académie des concours à destination de tous les corps, notamment techniques, afin de permettre la titularisation des collègues non-titulaires qui travaillent depuis des années sans grande perspectives de titularisation.

La CGT tient encore une fois à rappeler ses revendications à savoir :

- La création d'emplois statutaires
- La résorption de la précarité et la création d'un volant de titulaires remplaçants en nombre dans les 5 départements.
- La revalorisation des salaires
- L'abandon du jour de carence
- Des moyens budgétaires nécessaires pour l'accomplissement des missions de service public

Vous savez notre attachement aux conditions de travail des personnels. C'est pourquoi, nous apportons également tout notre soutien aux collègues de la DIPATE qui travaillent dans des conditions difficiles car ils sont également soumis aux politiques de restrictions de moyens et nous sommes à leurs côtés pour défendre leurs conditions d'exercice.